

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Urbandale de Bokre / Préfecture de : Bokre

Communes : <i>Gu. Boko</i>	Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
	<i>Société Minière de Boko (SMB)</i>	<i>06/08/2023</i>	<i>29921.492</i>	<i>2042391</i>	<i>0045/135</i>	<i>Gu. Boko</i>
	<i>Société Minière de Boko (SMB)</i>	<i>06/08/2023</i>	<i>75782393</i>	<i>2042393</i>	<i>012171084</i>	<i>Gu. Boko</i>
	<i>Société Alliance Minière (AMR)</i>	<i>08/11/2023</i>	<i>28.506.944</i>	<i>5154626</i>	<i>02077124</i>	<i>Gu. Boko</i>
Total (1)			<i>134.215.829</i>			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal H'Bemba Soemald

Position : Receveur

Urbanide d'Arke

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes :Malapouya...../.....Tanenè...../.....Dabiss.....		Préfecture de :Boké.....			
Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Dynamic Miniera	16/05/23	76.390.323	0445084		CR Malapouya
SET du Hwaque de Chine en Guinée	18/07/23	21.095.700	5153202		CR Malapouya
SMB	06/08/23	5.163.651	5153209		CR Malapouya
CDHC - SA	10/08/23	18.226.065	5153211		CR Malapouya
AMR	01/11/23	2.078.100	5153223	D/2017/124	CR Malapouya
Société Eurasienne de Commerce	15/11/23	17.792.000	5153224		CR Malapouya
Dynamic Miniera	16/05/23	2.631.424	2052874		CR Tanenè
SMB	06/08/23	134.391.322	2052875	D/2015/135	CR Tanenè
SMB	06/08/23	116.955.107	2052876	D/2016/1370	CR Tanenè
SMB	06/08/23	7.160.365	2052877	D/2016/1371	CR Tanenè
SMB	06/08/23	7.106.605	2052878	D/2017/1064	CR Tanenè
CDMC - SA	09/08/23	165.184.892	2052879		CR Tanenè
AMR	01/11/23	62.974.082	2052885	D/2017/124	CR Tanenè
SMB	06/08/23	193.276.154	2031646	D/2016/1370	CR Dabiss
SMB	06/08/23	247.850.412	2031647	D/2016/1371	CR Dabiss
Woula Natural Resources	05/04/23	29.866.167	0442117		CR Dabiss
Total (1)		1.708.142.369			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-jointe sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Kouman Didier Namanou

Position : Receveur Malapouya, Tanenè et Dabiss

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

2023

Communes					Préfecture de
Période couverte					
Noms des sociétés payantes					
Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Parnis	Communes bénéficiaires	
12/08/2023	180.425.685	8053158		C.R. Sangaredi	
31/07/2023	83.641.152	8053957		C.R. Sangaredi	
18/10/2023	65.000	8053974		C.R. Sangaredi	
Total (1)					124.432.837

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formule de déclaration.

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour le ou nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-jointe sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Position : Receveur

RECEVEUR
COMMUNAUTAIRE
DU TRÉSOR
C.R.D. de SANGAREDI

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Kounbèa / Prèfecture de : Gaoal

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
AM.C	15/06/2023	556.239.270	0031913	D2010/274	Koumbou'a
AM.C	15/06/2023	372.740.287	2005915	D2010/274	Wendou M'bour
Societe Tennessa Mining	01/11/2023	412.441.589	2005916	D2010/270	Wendou M'bour
Total (1)		4.041.424.46			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal N'kiye Papa Jean

Position : Receveur ... Kembria / Wendon M'Bour

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier au 31 décembre 2022

Communes : C.R. Tournant / Préfecture de : Bafra

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société AGBLGA	21/03/2023	31 080 814,073	2115160		C.R - Tamita
Société Guinéenne de logistique et de service	19/05/2023	2 730 480,51	2115165		C.R - Tamita
Société Chalco Guinée Company	30/05/2023	2 928 848,489	2115168		C.R - Tamita
Total (1)		63 049 783,583			

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Hamadouba Touré

Position : Receveur C R - Tambo

Signature et tampon



(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Urbaine de Boffa !

Préfecture de : Boffa

[illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "Il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal	
Ibrahim Sylla	CIRPAC

Position : Receveur CUL BOFFA

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : C.R. Privas C. Urbaine de Privas /Préfecture de : L'Ardèche Languedoc-Roussillon

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
La Compagnie des Bauxites de Kindia	63/03/2023	107.569.353	2643496		
La Compagnie des Bauxites de Kindia	25/04/2023	107.146.861	2643506		
FAIRO Guinea Resources	1/08/2023	60.842.000	2643516		
Etablissement Suppli Supply Co. LTD	17/02/2023	6.789.600	5491262		
Total (1)		282.365.816			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Souleymane Kobélé Poutou
Position : Receveur CAI Gu- a Obé C. Wehane Kindia

Position : Receveur :

Signature et tampon



DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : KAMBIA / CR SAMAYA / Préfecture de : KINIA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
C.B.K - mambia	17/02/2023	110.130.528	5491819		
C.R.B.C	01/03/2023	36.386.600	5491820		
FAKO - RESSOURCES	01/08/2023	67.245.000	54918350		
C.B.K / Samaya	25/05/2023	25.540.945	5491609		
C.B.K / mambia	25/04/2023	109.696.932	5591813		2022 a été payée
C.B.K / Samaya	17/02/2023	25.641.751	5491606		2022 a été payée
Total (1)		374.581.726			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal ABOUBACAR HAMA CONTÉ

Position : Receveur MAMBIA / SAMAYA

Signature et tampon Mb

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Dans l'arrondissement de Madioula /Préfecture de : Kinshasa

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société CFJKO'	28/04/2023	15.680.000	5532005		CR Medina-Cula
Diamond ciment	08/06/2023	54.350.960	5532007		CR Medina-Cula
BALLADON Prestation SARL	17/07/2023	2.000.800	5532010		CR Medina-Cula
Compagny des Bauxites de Kindia	05/05/2023	50.171.465	5535219		Régard de parem
Com pany des Bauxites de Kindia	23/02/2023	50.369.716	5535210		enfil en 2022
					; CR Danakania
					; CR Danakania
Total (1)		173.173.001			

173.773.007

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "Il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Fatoumata Dienny Sylla

Position : Receveur Damakoria / Madina - oula

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : C.R. Kolwete C.R. Soudgouta C.R. Fandana

Préfecture de : Koulikoro

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N ^{os} quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Diamond ciment SA	17-03-2023	15.338.322	5531613		
Diamond ciment SA	03-07-2023	33145977	5531636		
Diamond ciment SA	24-08-2023	37333.600	5531638		
Diamond ciment SA	06-06-2023	18.134.780	5531682		
Diamond ciment SA	02-05-2023	41649628	5531792		
Société des cimentiers de Guinée	06-06-2023	615.058.304	5531241		payer en 2023
Total (1)		760.660.611			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Hadza Namady Cra Receiver
... August 1st 1958 CR Kesterle

Position : Receveur .

C.R. Sengupta & Jyoti C.R. Sengupta

Signature et tampon

me



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Mo. Lo. Lo. Ba. Ng. Ng. Ng. /Préfecture de: Kinshasa

[illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet"

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Dawoud Fanta Camara

Position : Receveur Melita, Bangoura

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Ch. Tancroix.....!...../...../Préfecture de : J.e.l.e.m.ald

Communes : ...	Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
	Sheng Rong Mining Development Guinea Collier Mining S.A	23/02/2023 09/03/2023	90.711.763 205.120.334	2535579 5579005		CR. Tarikhoeye CR. Tarikhoeye
Total (1)			295.832.097			

613-032-011

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Mamadou Fabiou Balde

Position : Receveur C.R. Tan' hoya

Signature et tampon

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

Signature et tampon

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Communes : ... CR. Kono-Tama ! /Préfecture de : ... Lebanon

Communes : CR Kono-Tamari	Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
	S'heng Rong Mining Development	23/02/2023	3.612.018	5579804		CR Kono-Tamari
	Guinea Celia Mining SA	09/03/2023	278.608.680	5579805		CR Kono-Tamari
	S.M.B	05/08/2023	79.854.636	5579808		CR Kono-Tamari

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Position : Receveur C.R. Konsofami

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : C.B. BROWAL / / / Préfecture de : Telembé

[illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal Bassekou Diakité

Position : Receveur CAR Brouxal

Signature et tampon

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

LES PROFITS AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

/Préfecture de: *Le Havre*

Communes : C.R. Daranagnaké.....1.

Communes : C.R. Daranagnaki						
Noms des sociétés payantes		Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Société Spic Guinea Colia Mining		18/03/2023	217.383	5482607		C.R. Daranagnaki
Ashapura Miner Resources		04/05/2023	31.586.746	5482608		C.R. Daranagnaki
Chalco Guinea company		21/06/2023	150.000.000	5482609		C.R. Daranagnaki
Chalco Guinea Company		21/06/2023	44.042.783	5482610		C.R. Daranagnaki
Société Minière de Boké (SMB)		05/08/2023	92.010.449	5482611		C.R. Daranagnaki
Société C M D Chine SA		10/08/2023	15.899.877	5482612		C.R. Daranagnaki
			</			

Total (1)

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2.1 Ordonnance de

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Attestation de la Direction de l'Enseignement

Nom du représentant légal Souma Bandedjougou

Position : Receveur C.R. Daramegnakki

Signature et tampon

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Communes : kourou 12/11 /Préfecture de : Cayenne

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
SECTHCO	09/06/2023	6 186 300	SS30520		Kerualy
Fortune	15/08/2023	30.000 000	2067037		Kerualy
Cash Brenee Mining	13/07/2023	12.000 000	SS30546		Kerualy
Jamil Et Edouard	30/08/2023	15030000	SS18886		Kerualy
Hannet Compagnie	25/10/2023	9 179 100	SS18887		Kerualy
Paro Industriel	05/09/2023	8 514 000	SS407005		Kerualy
Total (1)		-			

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Signature et tampon



Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : Durand de Fontenay /Préfecture de : Cognac

[illegible]

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2.F. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "Il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal



Position : Receveur

früher

Signature et tampon

~~6/18/12~~

Ce formulaire est destiné à toutes les entités

DETAIL DES RECETTES AU TITRE DE LA TAXE SUPERFICIAIRE

Période couverte : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Communes : TONDON / BADY / FALÉSSADE / Préfecture de : DUBRIKA

Noms des sociétés payantes	Dates paiements	Montants GNF	N°s quittances	N° Permis	Communes bénéficiaires
Bauxite Kimbo SA	30/07/2023	182637515	243698		Tondon
Société Mines de Guinée	04/05/2023	3.441.755	243703		Tondon
Société Mines de Guinée	04/05/2023	3.441.755	2473704		Tondon
Bauxite Kimbo SA	24/04/2023	181595403	2473708		Tondon
Société des Mines de Guinée	04/07/2023	450554	2637923		Faléssade
Société des Mines de Guinée	04/05/2023	450554	2673724		Faléssade
Société des Mines de Guinée	11/01/2023	11780.000	5529801		Bady
Total (1)		383797536			

(1) Le total doit correspondre aux montants déclarés dans le 2. Formulaire de déclaration.

(*) Selon l'exigence 4.7 Niveau de désagrégation de la norme ITIE 2023 "il est exigé que les données ITIE soient ventilées par projet..." et "Par un projet s'entend des activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou tout accord de nature juridique similaire, définissant la base des obligations de paiement envers l'État. Toutefois, s'il existe une multiplicité de contrats étroitement liés entre eux, le groupe multipartite identifiera clairement et documentera les cas dans lesquels il s'agit d'un seul et même projet."

Attestation de la Direction de l'entité déclarante

Je soussigné pour et au nom de l'entité déclarante que les informations contenues dans la déclaration ci-attachée sont correctes et fiables.

Nom du représentant légal

Djibril Bamara

Position : Receveur

Tondou, Bady et Faléssade

Signature et tampon

[Signature]

